

La co-construction des connaissances et des politiques publiques. Quelques commentaires au sujet du texte d'Yves Vaillancourt, **De la co-construction des connaissances et des politiques publiques**

Séminaire de l'Axe « Politiques et pratiques sociales » du CRISES

Montréal, 24 février 2017

Paul Leduc Browne

Université du Québec en Outaouais

1. Je remercie Jacques Caillouette de m'avoir accordé le privilège de commenter le texte et la présentation d'Yves. Cela fait vingt-trois ans que je connais celui-ci. Nous nous sommes rencontrés à l'occasion de la réforme de la sécurité sociale annoncée par le gouvernement Chrétien en 1994 (la dite « Réforme Axworthy »). J'ai eu le plaisir et l'honneur de dialoguer avec Yves et de participer à des travaux avec lui au fil des ans, tant lorsque j'étais au Centre canadien de politiques alternatives que depuis que je suis à l'UQO et au CRISES.

2. Adoptant la posture du « reflective practitioner », Yves s'engage ici dans un processus autoréflexif d'analyse de la profession de chercheur universitaire. En participant à des expériences de recherche partenariale et en cherchant à en faire cette analyse réflexive, il se livre à une exploration de nouvelles manières d'être un chercheur et un universitaire. On pourrait dire qu'il s'agit d'une troisième voie entre les antithèses de Michel Freitag et de Michael Gibbon – c'est-à-dire entre l'idéal de l'autonomie d'une université consacrée à la transmission du grand héritage intellectuel et culturel du passé (*Le naufrage de l'université*) et l'intégration de l'université dans un nouvel univers de la recherche comprenant l'État et l'entreprise privée (*The New Production of Knowledge*). Yves fait sien le plaidoyer de Michel Wieviorka en faveur « d'une nouvelle figure de chercheur en sciences sociales qui se place non pas au-dessus ou à côté des acteurs de la société civile engagés dans la

cit , mais *avec* eux [et a] d velopp  le r flexe de mettre en d bat dans l'espace public des "propositions constructives et audibles" ».

3. La co-construction met en place un nouveau rapport   l' tat et   la Science. Dans la d mocratie repr sentative, le peuple ne l gif re pas ; il choisit des repr sentants qui l gif rent   sa place. Dans et de par leur g n ralit , les lois repr sentent l'int r t g n ral. Parall lement, la Science, de par son objectivit  et son impartialit , est d sint ress e – la v rit  r v l e/d voil e par la Science est la m me pour tout le monde ; toutefois, elle est construite par une  lite de scientifiques. Dans les deux cas, l' litisme du processus est une condition de la puret  du r sultat. La co-construction rompt avec cette vision. Les universitaires et les fonctionnaires d'une part, leurs partenaires de la soci t  civile de l'autre, sont des acteurs comp tents et instruits, qui n' chappent ni aux jeux de pouvoir bureaucratiques ni aux imp ratifs de reproduction  largie des institutions auxquelles ils appartiennent. Ils vivent tous des rapports sociaux structurels gouvern s par des imp ratifs de syst me et de pouvoir, dans le contexte desquels  mergerait un certain rapport  pist mique au monde.

4. Le lien entre la co-construction des connaissances et la co-construction des politiques publiques est le point le plus important du texte d'Yves. Ce lien permet, par la juxtaposition et la comparaison, de remettre en question le caract re naturel et fig  de l' tat (les politiques publiques) et de l'Universit  (les connaissances), et ainsi de remettre en question les int r ts et les identit s fig s des participantes et participants   ces processus de co-construction, de penser l'hybridit  comme un

dépassement et d'imaginer un dépassement de l'hybridité dans la construction de nouvelles pratiques, de nouvelles institutions, de nouvelles subjectivités.

5. Faire le lien entre la « co-construction » du savoir et la « co-construction » des politiques « publiques », n'est-ce pas faire un pas, potentiellement, vers la dé-fétichisation du « savoir » et des « politiques publiques » ? Mais tout dépend du contexte, de qui est impliqué dans cette « co-construction », de l'évolution du processus et des objectifs qui se dessinent à travers lui. Comment le cheminement du travail commun a-t-il transformé (ou non) les objectifs, les paramètres mêmes de la démarche ? Qu'a-t-on remis en question au départ et plus tard ?

Dans son article, Yves Vaillancourt discute de formes de co-construction des connaissances ou des politiques publiques dans lesquelles les connaissances ou bien les politiques publiques restent avant et après de la même espèce. Dans la mesure où les partenaires universitaires et non universitaires se réunissent dans une démarche guidée par leurs intérêts égoïstes respectifs et une logique instrumentale de profiter les uns et les autres de cette collaboration, a-t-on dé-fétichisé le « savoir », en a-t-on fait un rapport social véritablement différent, a-t-on « co-construit » une nouvelle réalité sociale en rupture avec le statu quo, avec les formes institutionnelles de l'État et de la Science ? La manière de connaître, la conception de ce que c'est que de connaître, ont-elles changé ? Si l'objectif est de construire des formes hybrides, en quoi celles-ci diffèrent-elles fondamentalement de ce qui existait avant ? La participation échappe-t-elle ici à la critique formulée il y a bien des années par Jacques Godbout, à l'effet que la participation enlève aux acteurs leur liberté de refuser, de sortir, de contester plus profondément le statu quo ?

6. Yves s'affiche toutefois prudent et ne revendique pas des transformations profondes de l'État ou de l'Université. Il ne remet en cause ni la démocratie représentative en soi, ni l'institution universitaire, mais examine les bénéfices à tirer d'une ouverture à d'autres formes – complémentaires – de construction des politiques et des connaissances. Il parle d'une social-démocratie renouvelée, inspirée et dynamisée par les mouvements sociaux. Il pourrait sans doute évoquer la campagne présidentielle de Bernie Sanders aux Etats-Unis. Après Couillard, après Trump, peut-on retourner à la social-démocratie ? Peut-on ne pas le faire ? Quelle serait la base sociale d'une telle mouvance ?

7. Dans la conclusion de son texte, Yves énumère quatre points de ressemblance entre la co-construction des connaissances et la co-construction des politiques publiques. Il passe sous silence les différences entre les deux types de co-construction. Cela me laisse sur ma faim, parce que je me demande si le rapport entre chercheurs et partenaires d'un côté, et entre élus ou fonctionnaires et société civile de l'autre, est le même. Les élus ou fonctionnaires jouent-ils auprès des partenaires de la société civile *la même fonction* que les universitaires auprès de leurs partenaires dans la recherche partenariale ? J'ai des doutes à ce sujet.